|  |  |
| --- | --- |
| ORI+BL-2016-RVB-tranparent  | **BULLETIN D’ADHÉSION 2020** |

L’Observatoire Régional de l’Immobilier d’Entreprise (ORIE) est une instance d’échanges, de concertation et d’études, réunissant plus de 160 acteurs privés et publics de l’industrie immobilière et de la recherche (aménageurs, promoteurs, investisseurs, utilisateurs, conseils, experts, enseignants-chercheurs, Etat et collectivités territoriales).

**Devenir membre de l’ORIE vous permet de :**

.

* Participer aux assemblées générales
* Élire le président et le conseil d’administration
* Devenir administrateur de l’observatoire
* Proposer et valider le programme annuel d’études
* Participer aux groupes de travail

Programme d’études

Vie de l’observatoire

*.*

01.40.61.86.92 / 01.40.61.86.47

* Valider les orientations budgétaires

Budget

* Etre destinataire de l’ensemble des publications et travaux de l’observatoire : études, notes de conjoncture, newsletters, articles, veilles thématiques …
* Avoir un accès privilégié aux bases de données de l’observatoire : parc de bureaux ; rythme de construction des bureaux, locaux industriels, entrepôts, commerces.

Publications

Manifestations

* Participer à l’ensemble des manifestations de l’observatoire en recevant les invitations en avant-première : colloque, soirée estivale, petits déjeuners thématiques …

*Si vous êtes enseignant-chercheur, veuillez nous contacter pour plus d’informations.*

**Pour adhérer :**

Nom

Prénom

Fonction

Société

Adresse

Téléphone

Fax

Email

**Je souhaite adhérer à l’Observatoire Régional de l’Immobilier d’entreprise pour l’année 2020 au titre du collège :**

🞏 *aménageur* 🞏 *collectivité* 🞏 *conseil* 🞏 *conseil transactionnel* 🞏 *expert* 🞏 *groupe d’intérêt collectif*

🞏 *investisseur* 🞏 *promoteur* 🞏 *utilisateur*

* moyennant le versement d’une cotisation annuelle de 2.300€ ;

**Votre entreprise compte-elle moins de 5 salariés ?**

* Non
* Oui

**Pour tout renseignement complémentaire :**

contact@orie.asso.fr

01.40.61.86.58

www.orie.asso.fr